

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quimper, le 30 mars 2023

Appels à manifester ce 30 mars

Des appels à manifester le 30 mars à 19h devant les préfectures et les sous-préfectures sont actuellement relayés sur les réseaux sociaux.

Ces manifestations n'ont fait l'objet d'aucune déclaration. Elles ne sont donc pas autorisées et sont susceptibles de créer des troubles graves à l'ordre public.

Le préfet du Finistère appelle à nouveau à l'apaisement et salue le professionnalisme des forces de l'ordre qui ont permis, jusqu'à présent, d'éviter que des blessés soient à déplorer dans le cadres des nombreuses manifestations tenues ces dernières semaines. Ceci malgré les débordements parfois violents envers les forces de l'ordre, occasionnés par des groupes d'individus en marge des cortèges ou lors d'actions diverses non déclarées.